



CLASSES-PARC DOSSIER DE CANDIDATURE

Présentation du projet pédagogique pour l'année scolaire 2022-2023

Informations générales

Établissement scolaire :
Adresse complète de l'établissement :
Tél. :
E-mail de l'établissement :
Nom et prénom de l'enseignant référent :
E-mail de l'enseignant :
Niveau de la classe :
Effectif :

Cadre réservé
à l'administratif

Date de réception
de la candidature :

Décision et envoi du Parc :

Intitulé du projet :

Rendez-vous préalable obligatoire pris avec* :

- le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement du Cotentin (CPIE) le Centre d'Initiation à l'Eco-Citoyenneté (CIEC)

* tout dossier qui serait complété sans rendez-vous avec l'une des deux structures conventionnées ne pourrait être étudié.

Objectifs pédagogiques du projet :

Étapes de réalisation du projet : remplir le tableau ci-dessous (page 7)

Type de valorisation envisagé :

Attestation du demandeur

Certifie l'exactitude des informations rapportées ci-dessus.

Date :

Signature :



ÉTAPES DE RÉALISATION DU PROJET « CLASSE-PARC »

Date de rendez-vous préalable (obligatoire) :	Structure rencontrée :
-----------------------------------------------	------------------------

<i>Thème de la demi-journée et objectifs attendus</i>	<i>Contenus envisagés</i>	<i>Préciser le lieu et si la séance se déroule avec ou sans animateur</i>



MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN
UN PARC NATUREL RÉGIONAL EN TRANSITION

Budget prévisionnel d'accompagnement pédagogique d'une Classe-Parc sur 2022-2023			
Nom de l'établissement			
Effectif et niveau de la classe			
Enseignant(e) qui porte la classe-Parc			
Titre du projet			
Structure-partenaire mobilisée			
DEVIS	coût unitaire	nb unités	total
<i>Aide au montage et accompagnement du projet Classes-Parc (tarif à la demi-journée)</i>	170,00 €		0,00 €
<i>Animation et préparation comprise (tarif à la demi-journée)</i>	255,00 €		0,00 €
<i>Frais de déplacement de l'animateur (coût au km)</i>	0,52 €		0,00 €
TOTAL			0,00 €
Aide directe du Parc auprès de la structure		70 %	0,00 €
Reste à l'établissement <i>(en autofinancement et/ou par des institutions publiques ou privées)</i>		30 %	0,00 €

Clôture des candidatures : mardi 20 septembre 2022

Dossier à retourner à l'adresse suivante :

Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin
Maison du Parc - 3 village Ponts d'Ouve - Saint-Côme-du-Mont
50500 CARENTAN-LES-MARAIS

> Pour toute information complémentaire, contactez : **Marie-Noëlle DROUET** - mndrouet@parc-cotentin-bessin.fr - 02 33 71 65 43